

## DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

### I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

❖ *NATURE DE LA DEMANDE :*

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- d'une demande de permis de construire d'une construction neuve
- d'une demande de permis de construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement)
- de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire

❖ *COORDONNÉES DU DEMANDEUR :*

NOM et Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

### II – CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

❖ *LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET :*

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Références cadastrales des parcelles concernées : .....

**Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre) :**

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

**Installateur (entreprise/particulier) – si connu :**

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

❖ **CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE :**

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?

Oui       Non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?

Oui       Non

Détail des éléments qui seront conservés : .....

.....

**Maison d'habitation individuelle**

**Type de résidence :**

Principale       Secondaire       Location       Autre (préciser : .....) )

Combien de pièces principales\* la construction compte –t-elle ? .....

*(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales\* après travaux)*

\*Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition « aux pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc).

**Autres immeubles**

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est le type de locaux qui sera desservi par l'installation ? .....

.....

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? .....

..... personnes

Quel est le nombre d'Equivalents-Habitants retenu ? ..... EH

❖ **MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE :**

Adduction publique

Alimentation privée – Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.) : .....

.....

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ?

Oui       Non

*N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine.*

Si oui :

✓ l'ouvrage est-il déclaré ?       Oui       Non

✓ l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?       Oui       Non

✓ l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?       Oui       Non

✓ la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ?       Oui       Non

❖ **COLLECTE DES EAUX PLUVIALES :**

Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ?

Oui  Non

*N.B. : si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en œuvre.*

❖ **CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN :**

Existence d'une étude de sol spécifique?

Oui  Non

*N.B. : si oui, l'étude devra être jointe au présent dossier.*

Surface totale : ..... m<sup>2</sup>                      Surface disponible pour l'installation : ..... m<sup>2</sup>

Pente existante :  < 5 %       de 5 à 10 %       > 10 %

Terrain inondable :  Oui       Non       Ne sais pas

Nappe d'eau présente à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) :  Oui       Non

Appréciation de la nature du sol (à préciser en cas d'absence d'étude de sol jointe à la présente demande) :

à dominante argileuse       à dominante sableuse       à dominante limoneuse

Présence de la roche à moins de 1 mètre de la surface du sol :  Oui       Non

❖ **CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETÉE :**

**A/ INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIF DE TRAITEMENT PAR LE SOL EN PLACE OU PAR UN MASSIF RECONSTITUÉ**

**Prétraitement et ou traitement primaire**

✓ **Bac à graisses :**

200 litres (eaux de cuisine)       500 litres (toutes eaux ménagères)

Autre volume : ..... litres

✓ **Fosse toutes eaux**

Volume : ..... m<sup>3</sup>

✓ **Pré filtre** (décolloïdeur)

Volume : ..... m<sup>3</sup>

Est-il intégré à la fosse ?

Oui       Non       Ne sais pas

✓ **Une ventilation** complète permet d'éviter la corrosion et les problèmes de mauvaises odeurs.

Oui       Non

Ventilation primaire : prolongation au toit de la colonne de chute des eaux usées.

Ventilation secondaire : extraction des gaz assurée par une canalisation prolongée au-dessus du faite du toit et équipée d'un extracteur                      Diamètre en mm : .....



## **C/ DISPOSITIFS ANNEXES EVENTUELS**

**Chasse Automatique** (chasse à auget, auget basculant)

Volume de la bâchée : ..... L

**Pompe ou système de relevage**

Volume du poste : ..... L

Usage :         Eaux brutes         Eaux prétraitées         Eaux traitées

## **D/ EVACUATION DES EAUX TRAITEES**

Conformément à l'arrêté prescriptions techniques du 7 septembre 2009, le rejet des eaux après traitement doit se faire en priorité sur la parcelle de l'immeuble, par infiltration dans le sol en place (tranchées drainantes).

Si la perméabilité du sol est trop faible (inférieure à 10 mm/h), les eaux traitées peuvent drainées et rejetées dans le milieu hydraulique superficiel le plus proche, après autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur.

**Le rejet des eaux traitées dans un puits perdu est strictement interdit**

Dans le cadre de ce projet, le rejet des effluents épurés se fera de la manière suivante :

- Infiltration sur la parcelle via une tranchée drainante de faible profondeur
- Repiquage dans le réseau d'évacuation des eaux pluviales
- Dans un fossé
- Dans un cours d'eau (nom du cours d'eau :.....)
- Autre, (préciser : .....) )

## **PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE**

- ✓ Étude de définition, de dimensionnement et d'implantation de filière (si réalisée)
- ✓ Plan de situation au 1/25 000
- ✓ Plan de masse au 1/500 ou 1/200 figurant l'immeuble, la filière ANC projetée et les réseaux eau usée et eau pluviale
- ✓ Plan de composition intérieur du bâtiment pour s'assurer du nombre de pièces principales
- ✓ Descriptif technique complet avec plan détaillé de l'ensemble de l'installation
- ✓ Autorisation de rejet dans le milieu superficiel.

❖ *ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE*

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.  
En outre, il s'engage :

- ✓ À informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- ✓ À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- ✓ À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- ✓ À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- ✓ À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC.
- ✓ À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- ✓ À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filères agréées) ;
- ✓ À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

Fait à : ....., le ..... Signature

**III – CONCLUSION DU SPANC SUR LE PROJET D'INSTALLATION**

PROJET CONFORME A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

PROJET NON CONFORME A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Modifications à réaliser / commentaires :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à : ....., le .....

Nom du contrôleur : .....